



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
8 août 2016
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Groupe de travail intergouvernemental d'experts
des normes internationales de comptabilité et de publication
Trente-troisième session
Genève, 5-7 octobre 2016
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Mise en œuvre pratique du contrôle du respect et de l'application des dispositions en matière de comptabilité et de vérification en vue de la publication d'informations de qualité.
4. Accroître le rôle de la publication d'informations par les entreprises dans la réalisation des objectifs de développement durable : l'intégration d'informations sur l'environnement, les questions sociales et la gouvernance dans les rapports des entreprises.
5. Questions diverses.
6. Ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session.
7. Adoption du rapport.

II. Annotations

Point 1 Élection du Bureau

1. Conformément à l'usage, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) est invité à élire un président et un vice-président-rapporteur.

GE.16-13670 (F) 220816 260816



* 1 6 1 3 6 7 0 *

Merci de recycler



Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts dispose de trois jours ouvrables. Il est donc proposé que la première séance plénière, le mercredi 5 octobre, soit consacrée aux questions de procédure (points 1 et 2 de l'ordre du jour) et à la présentation du point 3 de l'ordre du jour. Les séances suivantes seront consacrées à l'examen détaillé du point 3 de l'ordre du jour et à la présentation et à l'examen détaillé des points 4, 5 et 6. Le secrétariat établira un calendrier provisoire indiquant la liste des questions à examiner, qui sera disponible le premier jour de la session.

Documentation

TD/B/C.II/ISAR/76 Ordre du jour provisoire annoté.

Point 3

Mise en œuvre pratique du contrôle du respect et de l'application des dispositions en matière de comptabilité et de vérification en vue de la publication d'informations de qualité

3. À la trente et unième session de l'ISAR, les représentants ont demandé à la CNUCED de continuer de faciliter l'échange des données d'expérience et des bonnes pratiques dans le domaine du contrôle du respect et de l'application des dispositions en vigueur afin d'aider les pays à élaborer des politiques et à renforcer les capacités nécessaires à la publication d'informations de qualité par les entreprises. En outre, l'ISAR a prié le secrétariat de la CNUCED de constituer un groupe consultatif qui aiderait à établir un document d'orientation sur les bonnes pratiques dans ce domaine. En conséquence, le secrétariat de la CNUCED a convoqué un groupe consultatif spécial à cet effet. Les membres du groupe consultatif ont procédé à un échange de vues et ont étudié un projet de document d'orientation, notamment lors d'une réunion qui s'est tenue à Genève (Suisse) en juin 2015.

4. À sa trente-deuxième session, l'ISAR a examiné les progrès accomplis dans l'élaboration du document d'orientation et souligné la nature complexe du respect des mécanismes de contrôle du respect et de l'application, ainsi que le besoin croissant d'orientations dans ce domaine afin d'aider les États membres. Il a demandé à la CNUCED d'achever l'élaboration du document, en coopération avec le groupe consultatif spécial. Il a été convenu que le secrétariat de la CNUCED devrait continuer d'examiner les bonnes pratiques et les progrès accomplis dans le contrôle du respect et de l'application des dispositions en vigueur. Pendant l'intersession, le secrétariat de la CNUCED et les membres du groupe consultatif ont continué de travailler à l'élaboration du document d'orientation, notamment en tenant une réunion à Genève en avril 2016. Le secrétariat de la CNUCED a établi la note thématique ci-après pour examen à la trente-troisième session de l'ISAR.

Documentation

TD/B/C.II/ISAR/77 Mise en œuvre pratique du contrôle du respect et de l'application des dispositions en matière de comptabilité et de vérification en vue de la publication d'informations de qualité.

Point 4**Accroître le rôle de la publication d'informations par les entreprises dans la réalisation des objectifs de développement durable : l'intégration d'informations sur l'environnement, les questions sociales et la gouvernance dans les rapports des entreprises**

5. À sa trente-deuxième session, l'ISAR a passé en revue les bonnes pratiques en matière de renforcement du rôle de la publication d'informations par les entreprises dans la réalisation des objectifs de développement durable. En conclusion de leurs discussions sur ce thème, les représentants ont réaffirmé qu'il fallait que les entreprises publient des informations fiables et comparables sur leurs résultats financiers et non financiers et donnent des renseignements sur la durabilité de leurs activités dans leurs rapports périodiques. Le besoin en était devenu encore plus urgent du fait de l'adoption récente des objectifs de développement durable. L'ISAR a prié la CNUCED de poursuivre les travaux qu'elle mène en coopération avec le groupe consultatif sur la publication d'informations par les entreprises au service de la réalisation des objectifs de développement durable afin de recenser les bonnes pratiques dans le domaine de la publication d'informations par les entreprises sur ces objectifs et de faciliter l'harmonisation des informations communiquées sur la durabilité. En conséquence, le secrétariat de la CNUCED, en coopération avec le groupe consultatif, a établi la note thématique ci-après, de manière à faciliter l'examen de cette question par l'ISAR à sa trente-troisième session.

Documentation

TD/B/C.II/ISAR/78

Accroître le rôle de la publication d'informations par les entreprises dans la réalisation des objectifs de développement durable : l'intégration d'informations sur l'environnement, les questions sociales et la gouvernance dans les rapports des entreprises.

Point 5**Questions diverses**

6. Au titre des questions diverses, l'ISAR pourrait examiner le suivi des travaux qui ont été menés sur des sujets examinés pendant les sessions précédentes, notamment sur celui de l'application récente par les États membres du guide pratique pour le développement de la comptabilité mis au point par la CNUCED et l'ISAR. En outre, à sa trente-troisième session, l'ISAR pourrait envisager d'allouer du temps à d'autres organisations internationales et régionales qui s'intéressent à la publication d'informations par les entreprises, afin de leur permettre de lui présenter un bilan des activités qu'elles ont menées depuis sa précédente session.

Point 6**Ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session**

7. Le débat sur l'ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session de l'ISAR tiendra compte de l'issue des débats de la trente-troisième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts et de ses sessions précédentes.

Point 7
Adoption du rapport

8. L'ISAR pourrait adopter des conclusions concertées, s'il le juge nécessaire.
 9. Le Président pourrait établir un résumé. Le rapport final sera établi sous l'autorité du Président après la clôture de la session. Il sera soumis à la prochaine session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement.
-



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
7 septembre 2016
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
**Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes
internationales de comptabilité et de publication**
Trente-troisième session
Genève, 4-6 octobre 2016
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté

Rectificatif

Bloc indicatif gauche

Remplacer Genève, 5-7 octobre 2016 par Genève, 4-6 octobre 2016.

GE.16-15538 (F) 140916 140916



* 1 6 1 5 5 3 8 *

Merci de recycler

